

L'actu du jour

À Hong Kong, manifester est désormais un crime

Le pouvoir chinois vient encore de prouver sa volonté de faire de Hong Kong un territoire chinois comme les autres. Les explications d'Antoine Bondaz, spécialiste de la Chine.



Cette photo a été prise le 3 juillet à Hong Kong. Elle montre un mur recouvert de messages. Tous dénoncent la nouvelle loi chinoise interdisant les manifestations en faveur de la démocratie et des libertés. (© Isaac Lawrence / AFP).

✕ **1jour1actu** : Rappelez-nous brièvement les liens qui unissent Hong Kong à la Chine.

Antoine Bondaz : Hong Kong est un territoire situé dans le sud-est de la Chine. Il a longtemps été britannique, avant d'être rendu à la Chine en 1997. Mais un accord prévoit que, jusqu'en 2047, Hong Kong conserve **une autonomie forte**. Cela lui donne de nombreuses libertés qui n'existent pas ailleurs en Chine.

La Chine respecte-t-elle cet accord ?

Antoine Bondaz : De moins en moins, et c'est pour cela que **les Hongkongais manifestent depuis des mois**. Avec la loi votée le 30 juin, la Chine a franchi un pas supplémentaire, et même **un pas énorme** dans sa volonté de faire de Hong Kong un territoire semblable à n'importe quelle province chinoise.

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que, le 30 juin, la Chine a voté une loi qui lui donne des pouvoirs considérables pour venir à bout des manifestations à Hong Kong.

Que dit cette loi ?

Antoine Bondaz : Elle affirme notamment que **la subversion** est considérée comme un crime. La subversion, **c'est lorsque l'on s'oppose au pouvoir en place**. Cette loi permet ainsi de condamner tous ceux qui s'opposent au pouvoir chinois, ou qui demandent plus de démocratie.

C'est donc un signal très fort envoyé aux Hongkongais ?

Antoine Bondaz : En effet, car de nombreux Chinois opposés à leurs dirigeants ont été emprisonnés pour crime de subversion. Les Hongkongais le savent. **Il n'y a donc pas meilleure façon de les effrayer**. N'oublions pas que nous avons affaire à un pays autoritaire qui n'a pas toléré les manifestations de l'an passé. L'une d'elles avait rassemblé un Hongkongais sur trois. C'est énorme.

La Chine a-t-elle le droit d'agir comme elle le fait ?

Antoine Bondaz : Absolument pas. **Un accord a été signé en 1984**, valable jusqu'en 2047. **Or la Chine ne le respecte pas**.

Pensez-vous que les Hongkongais vont continuer de manifester malgré tout ?

Antoine Bondaz : Ils vont le faire, mais différemment, plus discrètement. **Les risques sont désormais trop importants**. Certains vont partir à l'étranger, ou sont déjà partis. De là, ils poursuivront leur lutte pour la démocratie.

Comment cette nouvelle est-elle vécue à l'étranger ? L'Union européenne, par exemple, va-t-elle manifester son soutien à Hong Kong et protester contre cette loi ?

Antoine Bondaz : On verra. Mais quel pays peut se permettre de rentrer en conflit avec la Chine au nom de ce petit territoire qu'est Hong Kong ? **Nous sommes trop dépendants**. La Chine nous fournit un si grand nombre de nos produits quotidiens. La vérité, c'est que **Hong Kong est aujourd'hui bien seule, malheureusement...**

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)